

الرقم	الموضوع <i>Code de la famille</i>		مركز المرأة العربية للتدريب والبحوث 
<i>Maroc</i> /البلد	موقع الواب :	المصدر : <i>Le Matin</i>	
العدد و ص :	التاريخ <i>02-05-2012</i>		

Enquête démographique 2009-2010 Les Marocains se marient de plus en plus tardivement

Une étude du HCP sur la fécondité, la nuptialité, la rupture d'union et le remariage a montré les niveaux et les nouvelles tendances. En voici une lecture commentée par Abdelkrim Belhaj, psychosociologue.

Les changements intervenus dans la société marocaine sont palpables surtout au niveau de la situation de la femme et la gestion de sa vie de femme. Fécondité, mariage, divorce et remariage sont discutés, débattus, parfois tabous, mais sont des sujets qui ont tout de même évolué dans le temps. L'étude du Haut-Commissariat du Plan vient tracer les grandes tendances de ces différents aspects démographiques qui traduisent des changements sociologiques et sociétaux du pays. Ainsi, l'étude montre que la fécondité marocaine vient de frôler le seuil de remplacement des générations. En 1962, le taux de fécondité était de 7 enfants par femmes, trente ans plus tard, la fécondité marocaine enregistrait près de 3.3 enfants par femmes. La fécondité urbaine affiche un tournant sans précédent en se maintenant au-dessous du seuil de remplacement des générations, 1,84 enfant par femme. Si cette baisse se révèle permanente, on risque d'assister dans les années à venir à un ralentissement accentué de l'accroissement démographique de la population citadine, qui ne sera plus nourrie que de l'apport des immigrants ruraux. En revanche, bien que la fécondité rurale (2,70) n'ait pas encore atteint le seuil de remplacement, le rythme de sa baisse au fil des années, laisse entrevoir une tendance similaire à celle des villes. En effet, l'écart de fécondité entre le rural et l'urbain est passé de 3,2 enfants en 1986 à 0,9 enfant en 2009.

La fécondité contrôlée est volontariste et suppose des choix individuels ou de couple. En conséquence, la forte baisse de la fécondité traduit bien l'émergence de l'individu, même si c'est au détriment des valeurs sociétales traditionnelles. « On dirait que la modernité anime la forme et les aspects perceptibles de la vie sociale telle que largement vécue et consommée, alors que la tradition semble bien ancrée dans l'inconscient collectif, commandant les conduites et les usages, notamment dans ce qui est commun et en partage entre les personnes ou par la communauté, et la famille reste le cadre qui reproduit, à travers l'entretien des liens et de l'existence quotidienne, ainsi que les actions d'éducation, de socialisation et de vie, les paradoxes de satisfaction des différents besoins de ses membres et les adaptations propres à la réalité sociale qui prévaut dans le temps et l'espace », explique Abdelkrim Belhaj, psychosociologue. « Dès lors, on peut observer qu'il y a des évolutions et moins de changements quant à l'appréciation de la famille, et ce sont plutôt au

niveau des pratiques que de l'état d'esprit qui l'anime », ajoute la même source. Cette tendance est également observée dans le recul de l'entrée au premier mariage. En effet, l'étude prouve que les Marocains se marient de plus en plus tardivement, les hommes plus que les femmes.

Parmi les femmes de 15 à 19 ans, 90 % sont restées célibataires, en sachant que 79 % des 150 000 femmes restantes se sont mariées après l'âge légal du mariage, à savoir 18 ans. La propension de célibataires entre 20 et 24 ans est importante : 61,04 %. Ceci prouve que la précocité du mariage n'est plus de mise et le retard d'entrée en première union a pris une ampleur révélatrice des changements sociaux. Une tendance, selon le sociologue, qui n'en est pas vraiment une puisqu'il n'y a pas de tendance conventionnelle. « En fait, s'agissant du mariage il n'y a pas à proprement parler de tendances en dehors des modes conventionnels. Cependant, on constate quelques mutations qui traversent la structuration et les modes de gestion du mariage tant au niveau urbain qu'au niveau rural, suite aux évolutions socioculturelles perceptibles des populations, depuis l'instruction et l'éducation jusqu'à la complexification des charges et des responsabilités de la vie qui engagent les personnes à titre individuel avant qu'ils soient en couples », explique Abdelkrim Belhaj. « Il faut dire, aussi, que l'Internet et la téléphonie sont pour beaucoup dans le façonnement des usages et des pratiques qui s'apparentent au mariage et à la constitution de la vie en couple. Toutefois, il y a lieu d'observer que le code de la famille organisant le mariage ne s'est pas accompagné d'une véritable métamorphose dans les pratiques ; et donc, quelles que soient les tendances qui peuvent apparaître ici ou là, chez une catégorie sociale ou une autre, les termes du code et la logique qui l'anime sont là pour stopper toute dynamique non conforme ».

Les femmes divorcées se remarient moins

Des évolutions de la société ont également affecté le taux de remariage après un divorce. Sujet encore tabou dans la société, la femme divorcée n'est pas « bien vue », surtout quand elle a des enfants à charge. Paradoxalement, le pourcentage des femmes remariées après la rupture d'une première union a baissé. En 1995, 14.6 des femmes divorcées se remariaient, en 2010 le taux n'est plus que de 8.5 %. « C'est une situation qui montre la pérennité du contrôle de la société sur la personne de la femme plus que celle de l'homme. Ainsi, donc, la femme continue encore à être perçue comme ne pouvant vivre que sous la tutelle mâle, pour ne pas dire phallocrate », explique le psychosociologue. « Alors, le cas de la femme divorcée est une question à multiple facette, elle-même, la condition sociale qui la caractérise et les préjugés dont elle fait l'objet. Mais, il est vrai que celle-ci arrive à refaire sa vie, bien que cela dépende de sa personnalité et de sa capacité d'adaptation.

Ainsi, la situation l'invite à s'investir dans la vie et à savoir la gérer selon ses besoins et ses motivations tant subjectives qu'existentielles, ce que bon nombre de femmes dans ce cas parviennent à faire, loin de toute forme de résignation à ce que la situation de divorcée soit un destin déterminant », ajoute la même source. Finalement, les tendances à travers les années se dessinent pour la femme. Entre évolutions de la situation et blocage à cause des tabous, dilemme entre la modernité et les traditions, la femme marocaine devient schizophrène de la société et les chiffres sont là pour le démontrer. Cependant, comme

dirait le sociologue Abdelkrim Belhaj : « C'est à la femme qu'il revient de saisir les opportunités qui peuvent s'offrir à elle pour ne pas succomber à une certaine image stigmatisée que lui impose la société ».

Le mariage endogame en baisse

La tendance des femmes à se marier avec une personne apparentée est en légère baisse puisque l'endogamie féminine était plus élevée en 1995 avec 23.9 % au niveau national. Le mariage endogame se fait de préférence avec le cousin germain quel que soit le milieu ou le sexe, selon l'étude toujours. Parmi les mariages consanguins des femmes, 75 % sont faits avec le cousin germain et 25 % avec d'autres parents. Cette pratique est courante à Souss-Massa-Drâa et Guelmim-Essmara au Sud, à Taza Al Houceima-Taounate et l'Oriental au Nord.